

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE CHRIST-ROI**

**Procès-verbal de la session ordinaire
26 novembre 2018**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi tenue à l'école Christ-Roi le vingt-six novembre de l'an deux mille dix-huit à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Caroline Blanchet, Présidente
Tania Blouin, parent
Manon Morissette, Déléguée au comité parents
Josée Nolet, parent
Anick Lamerise, enseignante
Dany Fortier, enseignante
Isabelle Talbot, enseignante
Josée-Anne Cossette, enseignante
Lucie Thivierge, éducatrice SDG
Nathalie Verville, psychoéducatrice
Nadine Bouchard, membre de la communauté

Aussi présent :

M. Steve Marquis, directeur
M. Gnocchini, parent

Prés.	Abs.
x	
x	
x	
x	
x	
x	
x	
	x
	x
x	
	x
x	
x	

**1. OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES;**

Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR;**

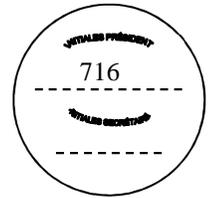
CECR-959-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Josée Nolet,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

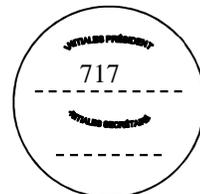
**3. ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL ET SUIVI DE LA
SÉANCE DU 19 juin 2018 et
suivi;**

CECR-960-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Dany Fortier,
QUE le procès-verbal du 19 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.



- 4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE ;** Aucune.
- 5. CORRESPONDANCE;** Aucune.
- 6. INFORMATION ET CONSULTATION:**
- 6.1. Dates des fins d'étapes (normes et modalités) :
Les normes et modalités ont été envoyées aux parents.
1^{re} communication : avant le 15 octobre.
1^{re} bulletin : 20 novembre
2^e bulletin : 15 mars
3^e bulletin : 10 juillet
Nouveauté : M. Marquis explique la formule de la rencontre des parents du 27 novembre 2018.
- 6.2. Calendrier de travail :
M. Marquis remet le calendrier de travail à tous les membres du conseil d'établissement.
- 6.3. Règles de régie interne (approbation à venir) :
Les règles de régie interne seront adoptées lors de la prochaine rencontre.
- 6.4. Liste des membres :
M. Marquis fait faire le tour de la liste des membres pour s'assurer que tout est correct.
- 6.5. Autorisation de transmission de renseignements :
S'adresse aux membres parents.
- 7. ADOPTION :**
- 7.1. Budget de fonctionnement du C.E. :
500\$ pour les dépenses internes du conseil (repas-déplacement). À la fin de l'année, on décide ce qu'on fait avec la balance.
CECR-961-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Isabelle Talbot,
QUE budget soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE.
- 7.2. Calendrier des rencontres :
L'assemblée générale des parents le 25 septembre 2018, le 26 novembre 2018, janvier 2019, avril 2019, mai 2019, juin 2019.
CECR-962-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Tania Blouin,
QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté avec les dates à déterminer éventuellement.
ADOPTÉE.



7.3. Rapport annuel :

Le rapport annuel est sur le site Internet de l'école.

<http://www.csharricana.qc.ca/CHRIST-ROI/ACCUEIL> Ceux qui désire avoir une copie papier, veuillez en faire la demande à M. Steve. Le rapport a déjà été lu à l'assemblée générale.

CECR-963-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

7.4 Journée tempête au service de garde :

CECR-964-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Caroline Blanchet,

QUE Les trois premières journées seront des journées subventionnées telles que discutées.

ADOPTÉE.

7.5 Critères d'inscriptions :

M. Marquis présente les critères d'inscriptions disponible sur le site de la CSH <http://www.csharricana.qc.ca/>

CECR-965-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Caroline Blanchet,

QUE les critères d'inscriptions soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

7.6 Mesures dédiées :

M. Marquis présente les mesures dédiées.

CECR-966-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE les mesures dédiées soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE.

7.7 1000\$ formation :

M. Marquis explique à quoi peut servir le montant pour formation et demande aux membres du conseil si nous avons des idées ou besoins pour les parents.

CECR-967-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Isabelle Talbot,

QUE le montant de 1000\$ soit utilisé pour formation tel que discuté.

ADOPTÉE.

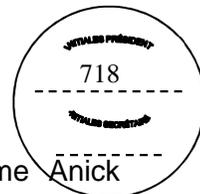
8. APPROBATION :

8.1. Sorties éducatives :

Semaine du 10 décembre : curling pour 3^e année

Le 24 et 31 janvier : ski de fond pour 5^e et 6^e année (maternelle glissade)

Le 8 et 22 février : ski de fond pour 5^e et 6^e



CECR-968-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE.

8.2. Contenus « Éducation à la sexualité » :

M. Marquis présente la grille tableau synthèse pour les apprentissages en éducation à la sexualité au préscolaire et primaire.

CECR-969-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE la grille soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE.

9. FONCTIONNEMENT DU CE :

9.1. Fonctions et pouvoirs :

M. Marquis remet aux membres les rôles, fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

9.2. Dénonciation d'intérêts par écrit :

M. Marquis explique ce qu'est un conflit d'intérêts.

10. RAPPORTS (INFORMATION);

10.1. Comité de parents (CSH) :

Mme Manon Morissette nous fait un résumé de leur dernière rencontre tenue le 31 octobre 2018.

10.2. L'OPP :

Mme Anick Lamerise est responsable.

10.3. Conseil des commissaires :

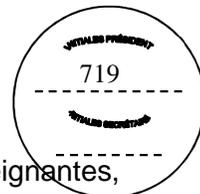
Aucun représentant présent.

11. AFFAIRES NOUVELLES :

11.1.

Brigadière : pas de brigadière près des constructions (2^e avenue – 6^e rue)

11.2



Communication école-parents pour les changements d'enseignantes, les parents proposent qu'on envoie une liste du personnel aux parents en début d'année.

11.3

Heure d'ouverture pour le paiement des frais d'école. Demande pour avoir accès à un service en ligne pour les paiements.

11.4

Photos d'école : Un parent remercie l'équipe pour les photos qui ont été prises en début d'année.

11.5

Débarcadère et travaux sur le terrain. M. Marquis explique les changements à venir sur le terrain de l'école.

11.6 IMSE

Indice de milieu socio-économique : Nous sommes maintenant une école classée 10.

11.7

Protocole de gestion des commotions cérébrales

- Obligation de le présenter
- L'école l'applique – parents contents.

**12. DATE DE LA
PROCHAINE RÉUNION;**

Le 21 janvier 2019.

13. ÉVALUATION;

Bonne évaluation.

**14. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE;**

CECR-970-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 8 h 45.

Caroline Blanchet, présidente

Nathalie Verville, secrétaire